



15ème législature

Question N° : 39491	De M. Olivier Marleix (Les Républicains - Eure-et-Loir)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > transports aériens	Tête d'analyse > Solutions françaises et européennes pour des vols supersoniques commerciaux	Analyse > Solutions françaises et européennes pour des vols supersoniques commerciaux.
Question publiée au JO le : 08/06/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Olivier Marleix interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur l'absence de solutions technologiques françaises et européennes en matière d'aviation supersonique commerciale. Aux États-Unis le secteur est en plein développement ; les pouvoirs publics et le consortium militaro-industriel financent massivement dans des *start-ups* innovantes. De l'US Air Force à la NASA en passant par Boeing et Lockheed Martin, les montants investis sont colossaux. Même le règlement de la FAA concernant le survol du territoire américain par les avions supersoniques - pourtant d'une intransigeance historique - a connu des évolutions qui demain devraient permettre des assouplissements. On relève également la forte activité de lobbying des États-Unis au sein de l'OACI. Face à cela, l'Europe et la France restent atones, uniquement focalisés sur les modes de propulsion électriques ou hydrogènes, sans réponse aux nouveaux « Concorde » américains. Pourtant les technologies supersoniques développées aux États-Unis prévoient elles aussi d'être responsables sur le plan environnemental (sobriété carbone, fin du « bang », matériaux recyclés etc.). Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour faire émerger des solutions technologiques françaises ou européennes qui ne laisseraient pas demain un marché dominé par la concurrence américaine.